



## Investissements dynamiques et budget maîtrisé

Comme chaque année revient le traditionnel vote du budget qui dresse la liste des dépenses et des recettes prévues pour la Ville et définit les futurs projets d'investissement. Un exercice qui semble austère mais qui conditionne l'attractivité d'une ville et permet d'assurer son fonctionnement. Décryptage avec l'homme en charge des chiffres du Conseil municipal, Frédéric Kerlan, adjoint aux finances, personnel et informatique.

### Les Landernéens doivent-ils s'attendre à une hausse des taux d'imposition en 2019 ?

« Non. La Ville n'augmentera pas ses taux d'imposition en 2019 contrairement à d'autres communes. Ce qui ne signifie pas que les impôts locaux payés par les contribuables landernéens n'évolueront pas, car l'Etat a décidé, lui, une augmentation des bases d'imposition (la valeur locative des locaux) de 2,2 % en 2019 en lien avec l'évolution de l'inflation. Si hausse de la feuille d'impôt il y a, elle n'est donc pas de notre fait ».

### Les investissements s'en trouveront-ils ralentis pour autant ?

« Non. Nous maintenons une belle dynamique en matière d'investissements avec une enveloppe de 17 M€ programmée pour les 5 prochaines années (période 2019-2023) dont 3,4 M€ pour 2019. L'investissement n'a pas d'autres objectifs que d'améliorer le cadre de vie

ou d'apporter des services à la population. Parmi les projets « phares », on peut citer la réalisation de la passerelle sur l'Elorn -effective dès le deuxième semestre 2019- ou la poursuite de l'aménagement du Jardin des Bénédictines qui entre dans sa deuxième phase. On procèdera aussi à la réfection des enrobés et abords du parking de Saint-Ernel pour un coût de 353 000€. A cela s'ajoute aussi la continuation des travaux d'aménagement des sentiers de randonnées et autres aménagements doux. Nous réfléchissons aussi à la création d'un pumptrack (ndlr : piste ludique pour VTT et BMX) et d'une animation d'été au niveau du parc urbain. Enfin, à plus long terme, nous poursuivons la mise en valeur du patrimoine landernéen avec les travaux de réhabilitation de la Grande Briqueterie. A noter encore que nous avons d'ores et déjà provisionné une enveloppe de 2 M€ dédiée aux aménagements en lien avec la construction du second collège public en 2022 ».

### Comment conciliez-vous cette équation entre stabilité des impôts et développement des investissements ?

« On s'attache à une gestion raisonnée du budget municipal en réalisant dès que nous le pouvons des économies de fonctionnement. A titre d'exemple, nous avons remplacé les huisseries et les fenêtres de toit dans plusieurs établissements scolaires dans un souci de maîtrise des consommations énergétiques. De même, nous avons installé une nouvelle chaudière moins énergivore à la Maison de la Musique et revu l'éclairage de la salle Cosec. Par ailleurs, concernant la gestion des 200 agents employés à la Ville, nous visons l'optimisation de nos effectifs en lien avec la gestion prévisionnelle des emplois et compétences. A chaque départ, nous analysons objectivement les modalités de remplacement au regard du service à rendre à la population.

Au global, nos dépenses ont moins progressé que nos recettes avec à la clé

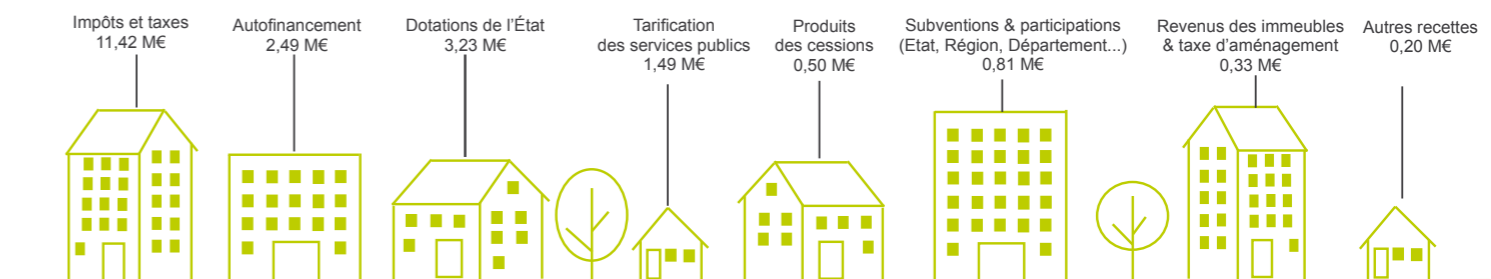
une poursuite de notre désendettement de 1,3 M€ en 2018. De plus, notre capacité d'autofinancement –qu'on pourrait définir comme le « résultat » de la collectivité– s'élève à 2,5 M€, somme qui contribue à financer nos investissements ».

### La population landernéenne s'établit à un nouveau niveau record avec 16 468 habitants recensés. Que cela vous inspire-t-il ?

« Je me dis que les actions politiques que nous avons entreprises pour renforcer l'attractivité de Landerneau ont du sens et finissent par payer. De nouveaux habitants, c'est un cercle vertueux pour la bonne santé d'une ville, synonymes pour l'homme de finances que je suis, de nouvelles recettes qui permettent de contenir la pression fiscale au bénéfice de tous ! Je compte sur les gens, bien plus que l'argent ! »

### Les recettes réelles de la Ville

Total : 20,47 M €



### La répartition des dépenses d'investissement en 2019

pour 100 €

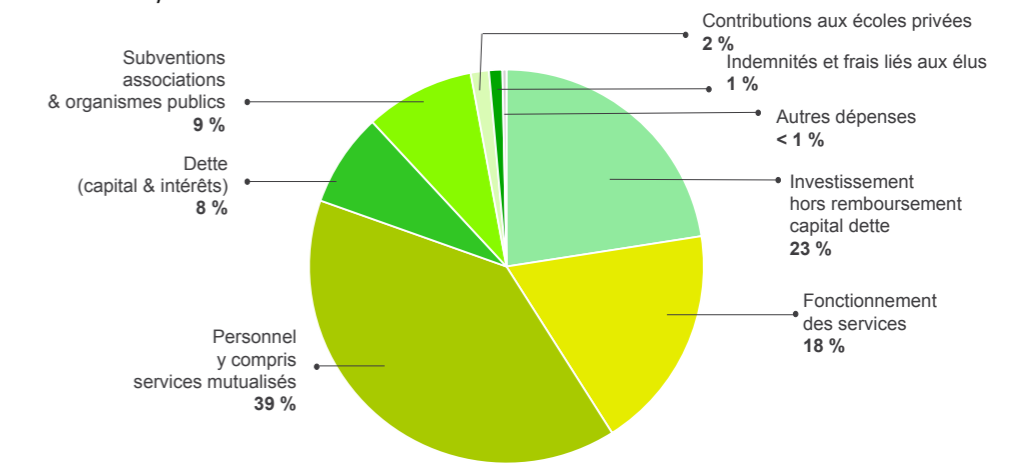


### Budget 2019

Total 20,47 M€

### Les dépenses réelles de la ville

Total : 20,47 M€



### Ce qu'il faut retenir

#### Une gestion raisonnée du budget

- Poursuite du désendettement de la ville
- Pas de hausse des taux des impôts locaux mais une hausse des bases imposée par l'Etat de 2,2%

#### Les principaux investissements de l'année

- La conservation du site de la Grande Briqueterie de Landerneau
- Les aménagements des abords de la halle Saint-Ernel
- La poursuite des aménagements au Jardin des Bénédictines
- L'installation d'une passerelle piétonne amovible connectant le pôle sportif de Saint-Ernel au centre-ville